

<b>Mardi 15 Octobre 2019</b>	Marseille	<b>Entreprises</b>	Toute ICPE productrice de déchets industriels à l'occasion de son fonctionnement
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Public</b>	Responsables Environnement, Directeurs de site industriel, juristes, toute personne en charge de la gestion des déchets industriels
<b>Horaires</b>	9h - 17h	<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Tarif</b>	500,00 € HT Adhérents 650,00 € HT Non Adhérents * déjeuner inclus		

### Objectifs

- Identifier les textes de loi en vigueur applicables en matière de déchets d'activités économiques;
- Connaître et savoir mettre en œuvre ses obligations en tant que producteurs de déchets;
- Identifier les filières de traitement adaptées à ses déchets.

### Moyens pédagogiques



### Intervenant

- Céline Le Grand *Juriste en droit de l'environnement, Environnement Industrie*

## Programme

### Quiz d'ouverture

#### Réglementation des déchets

- Cadre réglementaire européen et français
- Définitions
- Typologie et classification

#### Principes fondamentaux de gestion des déchets

- Cadre général
- Caractérisation
  - Utiliser la nomenclature des déchets → cas pratique
  - Connaître les autres méthodes de caractérisation
- Tri, entreposage, collecte
- Transport des déchets dangereux et non dangereux
- Filières de traitement
- Traçabilité
  - Gestion administrative des déchets (les CERFA obligatoires, Registre...)

#### Sortie du statut de déchet

- Contexte européen et national
- Les procédures (sortie implicite, sortie explicite)

#### Transferts transfrontaliers de déchets

- Cadre réglementaire
- Les procédures (information, notification)

#### Responsabilités et sanctions

### Quiz de fin